Appel contre la brevetabilité des êtres vivants

et la monopolisation des ressources génétiques

http://www.ecoropa.org/ http://www.OGMdangers.org/

Nous demandons à la commission européenne et particulièrement au gouvernement français qui en prendra la présidence à compter du 1er juillet :

- L'abrogation de la directive européenne 98/44 CE et l'affirmation de la non-brevetabilité des êtres vivants et de leurs gènes,
- Que l'Europe soutienne la proposition du groupe des pays africains à l'OMC demandant la révision de l'article 27.3b de l'accord sur la propriété industrielle,
- La réorientation de la recherche publique et de la politique agricole commune en faveur d'une agriculture paysanne respectueuse du milieu naturel, de la qualité alimentaire et créatrice d'emploi rural ainsi que la révision des réglementations qui la menacent d'asphyxie,
- Une politique de protection des ressources génétiques agricoles commençant par la liberté de commercialisation des variétés anciennes.

Les soussignés acceptent que les informations ci-dessous, exigées par la commission européenne, soient incluses dans le fichier consultable sur l'Internet http://www.OGMdangers.org/brevets/signataires.html

Nom	Prénom	Profession	Adresse	Nationalité	Signature

à renvoyer à « Appel contre la brevetabilité des êtres vivants » 40, rue de Malte à Paris (75011)

Cont@ct courriél : appel-brevets@wanadoo.fr